



Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 76 • avril • mai • juin • 2013

Signe typographique qui représente la conjonction "et"



L'écrit en action

**EDITO**

L'écriture, toute écriture reste une audace et un courage **3**

ANALYSE**L'écrit en action**

L'écrit, rapport de domination et vecteur d'émancipation **4**

Soutenir les étudiants dans leur rapport à l'écrit **7**

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Une fiscalité juste? **10**

Les régions en campagne pour une fiscalité juste **12**

Vers des institutions favorables aux droits des femmes! **12**

L'approche par les capacités, novatrice pour lutter contre la pauvreté **13**

Un accord historique pour le secteur de la mode **14**

Employé-ouvrier: un meilleur statut commun! **14**

Halte au démantèlement du droit de l'aide juridique **15**

VIE DE L'ISCO **15****MÉMOIRES EN RÉSUMÉ** **16****EN RÉGIONS**

Luttes sociales et actions politiques. Le MOC liégeois (1850-1980) **17**

EN BREF

L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente **21**

Petite histoire de l'immigration belge **21**

AGENDA **23****FICHE PÉDAGOGIQUE**

L'action collective en réseau: un concept à dénouer



© REPORTAGE PHOTO & 76

Journaliste et photographe, Françoise Robert est partie, ces deux dernières années, à la recherche de femmes qui s'investissent autour de projets de développement durable. Elle a rencontré des femmes qui apprennent à rouler à vélo grâce à l'asbl *Provélo*, qui développent des jardins solidaires comme sur certaines images du reportage publié dans les pages suivantes, d'autres en formation qui créent des vêtements à partir de tissus de récupération ou réalisent des meubles en carton. Soutenu par l'*Université des femmes*, son travail a été exposé aux cimaises d'Amazone dans le cadre de l'exposition «Les ELLES vertes». Désirant poursuivre ce projet photographique, elle est à la recherche de nouvelles initiatives.

Pour en savoir plus sur son travail: www.francoiserobert.com

D'autres photographes, comme I. Van, ont également participé à ce reportage sur les jardins collectifs et potagers partagés de chez nous et d'ailleurs. ■

Comité de rédaction: Lahcen Aitahmed, Stéphanie Baudot, Virginie Delvaux, France Huart (coordination), Alain Loute, Florence Moussiaux, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat: Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro: Lahcen Aitahmed, Stéphanie Baudot, Virginie Delvaux, France Huart, Florence Loriaux, Alain Loute, Florence Moussiaux, Nicole Tinant

Photos: Françoise Robert, France Huart, I. Van, Justine Baudot

CIEP communautaire: Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25 - Courriel: communautaire@ciep.be

Editeur responsable: Virginie Delvaux - Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design: DCL PRINTERS - Courriel: dcl.printers@skynet.be - Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

L'écriture, toute écriture reste une audace et un courage¹

PAR VIRGINIE DELVAUX,
DIRECTRICE DU
CIEP-ISCO
COMMUNAUTAIRE

Ecrire un sms à un ami, un tweet à son réseau de connaissances, un mail à un collègue, un post-it sur le frigo, le pv du conseil d'entreprise, le compte rendu du comité de parents, une affiche choc pour inviter à manifester, un graff libertaire sur un mur, le rapport moral d'une association dans laquelle on est bénévole, un rapport d'activités au boulot, un powerpoint pour le cours de sociologie à l'ISCO ou au BAGIC,...

Ecrire, en fait, pour informer, solliciter, surprendre, comprendre, questionner, convaincre, mémoriser,...

Ecrire parfois aussi pour mettre les points sur les «i» ou encore pour arrondir les angles.

Mais lire aussi pour rêver, comprendre, analyser, apprendre, confronter,...

Face à ces multiples facettes de l'écriture, nous sommes parfois des écrivains apeurés, refroidis, audacieux. Nous sommes parfois aussi des lecteurs découragés, subjugués, interpellés.

Quoi qu'il en soit «Ecrire» n'est jamais un acte innocent. Ecrire est toujours une intention.

Dans tout acte engagé, il y a des mots écrits, lus, criés, déclamés par **des femmes et des hommes d'audace et de courage**. Au CIEP, nous en rencontrons tous les jours: dans nos processus de formation, dans nos campagnes d'action, dans nos projets locaux, dans des rencontres fortuites.

Je dédie donc cet *Esperluette* à toutes ces personnes qui osent. Parce que ce n'est pas toujours évident pour soi, et en plus parce qu'il y a le regard de l'autre.



© REPORTAGE PHOTO & 76

Au CIEP, nous pensons que le rapport à l'écrit est à la fois source d'action et vecteur d'émancipation. Voilà donc pourquoi vous découvrirez dans ce dossier des éléments de nos réflexions et analyses sur le sujet. Nous souhaitons qu'il soit les prémices de débats et discussions riches entre nous.

En attendant le plaisir de vous retrouver, je vous souhaite un bel été fait de rires,... et peut-être, pourquoi pas, de lectures et d'écritures engagées!

¹ Michèle Mailhot, enseignante, journaliste et romancière québécoise (1932 - 2009)



L'écrit en action

L'écrit, rapport de domination et vecteur d'émancipation

PAR FLORENCE MOUSSIAUX ET
VIRGINIE DELVAUX
(CIEP COMMUNAUTAIRE)

Pour contrer les inégalités qui s'accroissent, s'opposer à la pensée unique qui creuse son sillon et la résignation qui gagne du terrain, il est essentiel que l'action militante reste un levier de transformation sociale majeur. Néanmoins, s'impliquer dans la construction de la société, dans l'action sociale, culturelle ou syndicale, demande de comprendre des mécanismes de plus en plus complexes. Participer à des lieux de décision requiert aussi l'autonomie des acteurs dans la prise de distance et l'approfondissement des enjeux. Dès lors, dans notre société ultra-médiatique, quelle est la place de l'écriture dans le processus de l'action collective et du changement? En d'autres termes, l'analyse critique et la construction d'argumentations sont-elles absolument indissociables de la maîtrise des compétences écrites? Les acteurs de changement doivent-ils obligatoirement passer par l'écrit pour mener des actions collectives?¹

Malgré l'allongement de la scolarité obligatoire, la sélection sociale qui est à l'œuvre dans le système scolaire, est toujours bien présente et repousse même certains élèves dans des pos-

tures exécutantes sans leur donner de réelles capacités d'utiliser l'écrit comme outil de structuration et de réflexion. Dès lors, comment amener ces personnes, devenues adultes et engagées dans l'action sociale, à articuler et transcrire leur pensée par écrit, pour agir et participer activement au questionnement et au partage du pouvoir?

Dans des formations d'adultes, notamment à l'ISCO et au BAGIC, les travaux écrits constituent souvent une manière d'évaluer les étudiants. Ce genre d'épreuve se retrouve aussi en cours de formation. Cependant, on constate que les difficultés se cristallisent autour du «mémoire-action», qui est réalisé en fin de parcours formatif et qui prend traditionnellement une forme écrite.

Par ailleurs, l'écrit se retrouve aussi dans toutes les étapes de la formation: lors du recrutement, dans les séances de cours, les travaux, les évaluations et le mémoire. Au début de la formation, le processus d'inscription est généralement constitué d'une séance collective d'information et d'un entretien individuel basé sur un questionnaire de candidature. En parallèle, un test écrit est proposé systématiquement aux candidats: il comprend un travail de synthèse de texte et de rédaction d'un commentaire. Rarement éliminatoire, ce test écrit est plutôt utilisé comme un indicateur pour attirer l'at-

tention de l'équipe pédagogique sur les capacités et/ou difficultés de tel étudiant. Il permet également de mesurer l'hétérogénéité des groupes en formation. En effet, les étudiants ISCO ont bien souvent eu des parcours de formation très différents. D'entrée de jeu, le cours de méthode propose une palette d'outils pratiques: techniques de prise de notes, synthèse, reformulation écrite...

Au cours des années de formation, les difficultés de certains face à l'expression écrite apparaissent lorsque, par exemple, ils doivent mettre par écrit leurs idées, réaliser des travaux et les remettre à temps. Face à ces freins à l'apprentissage, les équipes pédagogiques se mobilisent pour soutenir, le plus efficacement possible, les étudiants dans leur rapport à l'écrit alors que, par ailleurs, ces derniers ont, sur le terrain, de réelles capacités d'action et de mobilisation collectives.

Dès lors, il est judicieux de s'interroger: peut-on former des acteurs sociaux dans l'action collective sans les inciter à mieux maîtriser l'écrit? Quelles capacités rédactionnelles doit-on attendre de ces étudiants adultes engagés? La maîtrise de l'écrit constitue-t-elle un élément de crédibilité de notre formation? Ces questions seront au cœur de notre analyse et de notre réflexion comme opérateur de formation d'adultes.



LES VISAGES DE L'ILLETTRISME

Afin d'entamer un processus de réflexion pédagogique, notre recyclage s'est centré, cette année, sur la délicate question de la maîtrise de l'écrit dans l'action collective et dans la formation d'adultes en milieu populaire. En prélude, Catherine Stercq nous a proposé ses réflexions sur les enjeux du rapport à l'écrit pour les apprenants en alphabétisation, à partir de son travail à *Lire et Ecrire*. Son analyse interroge de manière pertinente nos propres pratiques pédagogiques.

Tout d'abord, l'écrit est multiple. Depuis 30 ans, il s'est même fortement diversifié, notamment avec l'arrivée des nouvelles technologies. On peut également souligner le fait qu'on ne soit pas tous compétents dans tous les registres de l'écrit. Dans un contexte plus «académique», on estime qu'il faut maîtriser 80% du contenu pour comprendre un écrit. C'est pourquoi on serait toujours en processus d'apprentissage (lire et écrire) puisque ces compétences évoluent avec l'apprentissage de concepts.

Un autre élément peut être également relevé: considéré avant tout comme un moyen de communication, l'écrit a ceci de paradoxal qu'il représente le summum de l'acte individualiste car, généralement, il requiert du temps et de la solitude. Avec l'usage des nouvelles technologies, telles que les SMS et le «chat» via Internet, on peut recréer des communautés tout en restant seul chez soi.

Trois portraits de «lecteurs-scripteurs» peuvent être esquissés à partir du secteur de l'alphabétisation:

1. Le premier profil met en évidence des personnes **en situation de non-maîtrise de l'écrit**. Il est tout de même important de mentionner le fait que l'on peut vivre et réfléchir sans être capable d'écrire. Ce constat nous fait prendre conscience que l'on peut être un lecteur débutant sans être un penseur débutant; certains étant très forts dans l'argumentation orale. On peut se rappeler qu'un certain nombre d'Athéniens faisaient de la philosophie sans mettre par écrit leurs raisonnements.
2. Le second profil illustre le recours préférentiel à **l'écrit de marquage**, à un écrit avant tout fonctionnel et utilitaire. Caractérisé par l'utilisation

de «pictogrammes», ce type d'écrit se retrouve, par exemple, dans les formulaires administratifs à remplir et dans des guides schématiques (plans, modes d'emploi, guides de tricot, etc.)

3. Le dernier profil regroupe les personnes qui maîtrisent **l'écrit de distanciation**, celui qui permet de prendre distance, de réfléchir, d'argumenter et même de s'évader (par ex., l'écrit intellectuel et académique). Ce registre de compétence est tout particulièrement mobilisé à l'ISCO et au BAGIC où on attend des participants qu'ils puissent régulièrement articuler des concepts et médiatiser leur pensée en rédigeant des travaux et des rapports de stage.

Le module «Découverte du métier» proposé dans la formation ISCO exige des participants de clarifier leurs motivations, leurs atouts et leurs limites, y compris en termes relationnels, par rapport à la fonction d'animateur en action collective et à la formation; l'objectif poursuivi étant de construire leur projet professionnel et personnel. Cet exercice typique de «mise en mots» de son parcours personnel, militant et professionnel, de ses motivations et de ses apprentissages est une des nombreuses occasions offertes par la formation pour consolider de telles capacités.

LA RELATION ENTRE MAÎTRISE DE L'ÉCRIT ET CAPACITÉ DE S'ENGAGER

En paraphrasant Isabelle Berg², on peut affirmer que lorsqu'on est en capacité d'analyser un problème, de le regarder avec de la distance et de le verbaliser, alors on peut réellement apprendre de ce dernier. Quand on reste dans ses émotions, on n'apprend pas et on en vient alors à reproduire ses erreurs. Pour ne pas rester «imbriqué» dans l'immédiat, il est nécessaire d'objectiver et d'intellectualiser pour apprendre de son vécu. Les personnes qui n'arrivent pas à entrer dans la parole qui «nomme», ne comprennent pas ce que c'est «apprendre». C'est pourquoi les formateurs veillent à ce que les étudiants développent, à l'ISCO, leur capacité de s'auto-évaluer, de nuancer leurs propos et d'utiliser un vocabulaire adéquat³.

Dans notre société où l'enseignement est obligatoire, comment se fait-il alors qu'une frange de la population



© REPORTAGE PHOTO & 76

maîtrise préférentiellement l'écrit de marquage, fonctionnel et utilitaire, plutôt que l'écrit de distanciation? Cette question montre qu'écrire n'est pas seulement une compétence technique mais est aussi un outil d'émancipation. Puisque la société n'a pas pour objet d'offrir à tout un chacun la maîtrise; les outils de pouvoir, alors, la différence d'usages de l'écrit constitue encore bien souvent une «ligne de démarcation» entre les milieux sociaux dominants et les dominés, entre les favorisés et les défavorisés (socialement, économiquement et culturellement). Pour illustrer ce propos, rappelons qu'au lendemain des manifestations de 1968, le dramaturge Dario Fo avait créé une pièce de théâtre qui avait pour titre «L'ouvrier connaît 300 mots, le patron en connaît 1000, c'est pour ça qu'il est le patron...», version initiale de «Mistero Buffo».

Donc, réduire cet écart est indispensable pour renforcer une participation efficace à tous les niveaux de la société dans une visée de justice sociale et de solidarité. Car émanciper, c'est «augmenter la capacité des personnes à s'impliquer dans des actions d'amélioration de leurs conditions de vie et de réaliser collectivement des transformations institutionnelles et structurelles qui modifient concrètement et durablement les rapports sociaux de domination vers plus de justice sociale»⁴. L'émancipation sociale



nécessite avant tout d'«accroître l'autonomie de pensée» des personnes, c'est-à-dire dans le cadre de la formation ISCO, de développer l'esprit critique des participants, de les aider à structurer leur pensée et à se détacher de la pensée dominante pour construire une opinion personnelle face aux questions et problématiques qui les entourent et qui les affectent. Ces pratiques, comme celles mises en œuvre à l'ISCO, sont enracinées dans l'éducation permanente et poursuivent une visée émancipatrice, comme les actions menées par le CIEP depuis sa création. A ce titre, elles s'adressent prioritairement «aux personnes privées du pouvoir ou fortement limitées dans l'exercice de celui-ci»⁵, ainsi qu'à toute personne qui se trouve dans des rapports sociaux inégalitaires. Concrètement, il s'agit des personnes dont l'accès à l'école et la formation est limité, des ouvriers ou des employés qui sont dans un rapport de force inégal avec le patron, des personnes pour qui l'accès à l'emploi n'est pas aisé, les femmes qui sont inscrites dans des rapports de domination et d'inégalité⁶. On peut aussi s'accorder sur le fait que la maîtrise de l'écrit est un levier de l'ascension sociale et celle de l'orthographe, un rouage qui doit être accessible à tous. On sait aussi que le français est considéré comme une des langues les plus difficiles et donc qu'apprendre à écrire en français est assez laborieux. Mais, au-delà des difficultés «formelles» liées à la grammaire et à l'orthographe, la maîtrise de l'écrit rencontre deux obstacles «sociaux» dont les effets sont importants à souligner:

- **L'analphabétisme d'oppression** qui résulte d'un rapport social qui confine une partie des citoyens dans des activités pour lesquelles utiliser l'écrit est inutile;
- **L'analphabétisme de résistance** qui figure le refus, par certaines personnes, d'utiliser des outils qui modèlisent un monde qui n'est pas le leur. Cet analphabétisme matérialise, en quelque sorte, la résistance à se laisser assimiler dans un monde où on ne trouve pas sa juste place.



© REPORTAGE PHOTO & 76

Aujourd'hui, on estime que moins de 20% des personnes du niveau 1 (quasi analphabètes) affirment avoir un problème d'écriture ou de lecture. Quelles que soient les causes qui mènent à l'analphabétisme, l'incapacité à lire et à écrire reste un tabou: en effet, l'usage de l'écrit norme notre société et l'accès à l'écriture suscite un sentiment d'appartenance à une communauté, mais aussi de pouvoir. Par contre, d'autres incapacités, que l'on retrouve dans les expressions «Je suis nul en math», «Je ne sais pas bricoler», «Je ne connais pas l'anglais», peuvent être énoncées plus facilement. Ces exemples mettent en avant les séquelles d'un parcours scolaire difficile: «Je ne sais ni lire ni écrire, donc je ne suis rien, je ne suis personne». Ils nous donnent aussi l'occasion d'insister sur une autre finalité du projet de formation de l'ISCO: une école de la seconde chance pour tout travailleur engagé. Il est donc important de s'interroger sur les méthodes mises en place pour éviter de renforcer ce tabou auprès des étudiants ISCO. Le travail en sous-groupes intégré dans la pédagogie est une réponse, mais pas exclusive, à cette question. Il permet, par exemple, de s'entraider et de recourir à la lecture d'un travail par des pairs.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'analyse de Catherine Stercq a questionné nos pratiques pédagogiques à l'ISCO et au BAGIC par rapport à l'importance accordée à la maîtrise de l'écrit. Et ce, à deux niveaux: en tant qu'enjeu politique et culturel d'émancipation, et ensuite, en tant qu'enjeu fonctionnel: quel est le rôle de l'écrit dans

la fonction d'animateur d'action collective ou de coordinateur de projet? Questionner ce rapport à l'écrit, c'est prendre conscience du fait que nous reproduisons dans les formations une norme et c'est aussi interroger nos capacités à comprendre les difficultés multiples des différents étudiants pour leur proposer des écrits diversifiés. Evidemment, le temps, la volonté et aussi la reconnaissance d'un statut préalable à nos étudiants en tant que personnes qui ont des choses à dire et à écrire, sont des conditions nécessaires pour mettre en place un processus qui invite à améliorer sa maîtrise de l'écrit. Il est également requis de garder à l'esprit que les personnes qui éprouvent des difficultés avec l'écrit, ont souvent de bonnes raisons d'avoir ces difficultés. ■

1. A ce propos, Hugues Lenoir a réalisé une recherche sur «Syndicalisme et situations d'illettrisme», dont un résumé est accessible sur www.hugueslenoir.fr/index.php?page=syndicalisme-et-situations-d-illettrisme. Le rapport de cette recherche est disponible sur www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/animation_des_reseaux/Illettrisme/Doc%20Hugues%20Lenoir/Syndicalisme%20et%20situations%20d'illettrisme.pdf
2. BERG, I., «L'écrit, obstacle ou outil pour apprendre», in *Actes du Colloque: L'école de la réussite pour tous est possible*, 19 novembre 2011 (En ligne: www.changement-egalite.be/IMG/pdf/L_ecrit_obstacle_ou_outil_pour_apprendre_-_I.Berg_.pdf).
3. Éléments d'évaluation du degré de maîtrise: Extraits du contrat pédagogique «Découverte du métier».
4. «Les visées de Le Grain. Atelier de pédagogie sociale», Analyse, Le Grain, Bruxelles, février 2011, (En ligne: www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=66&Itemid=98)
5. Cf. définition du Grain
6. BAUDOT, St. et HUART, Fr., «La pédagogie émancipatrice comme fondement de la formation. Le cas de l'Institut supérieur de Culture ouvrière (l'ISCO)», in *La formation, un Laboratoire pour l'action collective*, Cahier du Ciep n°11, Bruxelles, octobre 2011 (www.ciep.be/documents/CahierCiep11.pdf)

Soutenir les étudiants dans leur rapport à l'écrit

PAR STÉPHANIE BAUDOT ET
NICOLE TINANT (CIEP COMMUNAUTAIRE)

La place et le rôle de l'écrit sont aujourd'hui déterminants tant dans nos activités professionnelles que dans la mise en place de nos actions militantes. La communication écrite est, en effet, au cœur d'une partie importante de nos échanges et de nos interactions. Il faut pouvoir comprendre le sens des messages écrits avec intelligence et justesse, et y répondre avec la même pertinence, dans un langage structuré et clair. Par ailleurs, la maîtrise du langage écrit n'est pas seulement nécessaire pour décoder l'ensemble des signes de notre environnement. Le recours à l'écrit permet notamment la distanciation critique et réflexive: nous pensons nos actions et nous prenons du recul face au vécu par l'intermédiaire de l'écrit. Dans une société de l'écrit normatif telle que la nôtre, la maîtrise de l'écrit est aussi communément perçue comme la garantie de nos aptitudes professionnelles. La corrélation entre maîtrise de l'écrit et fiabilité professionnelle reste prégnante dans l'esprit de nombreuses personnes. De même que la confusion, y compris chez les formateurs, entre un déficit des compétences cognitives (anticiper, réfléchir, analyser, sélectionner, etc.) et les compétences langagières d'écriture. Il suffit pour s'en rendre compte de voir ces compétences cognitives à l'œuvre dans les échanges oraux. Pour ces diverses raisons, l'apprentissage de l'expression écrite comme moyen et vecteur de communication mais aussi comme espace de réflexion et comme marqueur de nos aptitudes professionnelles et d'apprentissage, reste un enjeu capital dans les lieux de formation pour adultes. Dès lors, comment travailler la maîtrise du langage écrit au

près d'un public qui est en rupture avec l'écriture ou pour qui la nécessité d'y recourir n'est pas avérée? La tâche de construction ou de reconstruction du rapport à l'écrit n'est pas aisée et est bien souvent source de nombreux questionnements chez les formateurs impliqués dans ce travail¹. Au-delà du simple compte rendu, nous établissons, dans un premier temps, un relevé d'éléments caractérisant le rapport à l'écrit en formation d'adultes. Nous proposons ensuite des pistes d'ordre pédagogique pouvant être pertinentes à travailler au sein de la formation. Nous présentons également quelques réflexions sur la manière dont l'écrit est présent et utilisé dans la formation ISCO.

L'ÉCRIT, UN IMAGINAIRE À DÉCONSTRUIRE

«...Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. Selon que notre idée est plus ou moins obscure, l'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément...» (NICOLAS BOILEAU)

Des surenchères de mots qui ne veulent plus rien dire, des structures de phrases «artificielles» et alambiquées, issues parfois d'autres écrits, des beaux mots mal utilisés,... Certains écrits sont parfois peu explicites au niveau du sens lorsque leurs auteurs se focalisent sur les normes textuelles plutôt que sur la transmission d'un message. Ils s'imaginent qu'il faut «en faire des tonnes» à l'écrit et se donnent beaucoup de mal pour produire un texte qu'ils jugent «beau» plutôt qu'un contenu de qualité. Ce type de fonctionnement traduit généralement une conception de l'écrit et de l'acte même d'écrire, comme un produit complexe né d'une tâche laborieuse. Or écrire, c'est avant tout penser ce qu'on va écrire, la mise en forme ne vient que dans un second temps.

Cette représentation de l'écrit a des racines profondes et tenaces qui remontent aux premières expériences scolaires d'apprentissage de l'écriture. Dès les premiers contacts avec l'écrit, nous nous forgeons une représentation de l'écrit qui sera fortement influencée par l'environnement dans lequel nous évoluons. L'écrit n'est pas seulement la transcription de notre pensée dans un code structuré alliant le signe et le son. Autrement dit, écrire ne consiste pas uniquement à mettre sur papier ce que l'on dit oralement mais «c'est aussi l'entrée dans un univers de pratiques, de significations nouvelles, entrée qui nécessite une adaptation à de nouvelles formes de réception et d'expression de significations; et c'est aussi une adaptation à de nouvelles formes de pensée liées à ces nouvelles formes de réception et d'expression»². Et c'est souvent l'accès à cet univers qui pose problème auprès des personnes qui évoluent dans un environnement au sein duquel l'écrit n'est pas courant, voire totalement absent.

Au niveau des pistes évoquées, nous avons souligné l'importance de la prise de conscience, de l'identification et ensuite de la déconstruction de ces «surreprésentations» face à l'écrit par les formateurs. Il convient de développer des activités qui désacralisent l'écrit (ateliers d'écriture ou autres) afin de transformer le rapport que l'étudiant peut en avoir et l'aider à se réconcilier avec. Sans ce «préliminaire», aucun travail de remédiation, d'apprentissage et de perfectionnement ne sera possible. Deux ingrédients essentiels permettent de rétablir le lien avec l'écriture: redonner la confiance en soi et revenir à ce qui est le plus naturel dans l'écriture. Écrire pour dire des choses, pour raconter. Dans cette perspective, il faut d'abord écrire sur ce que l'on connaît, son expérience de vie, permettre aux étudiants de se «ré-ancrer» dans l'acte d'écrire avant de demander des performances écrites. Veiller enfin à amener des situations d'apprentissage qui se détachent des expériences scolaires. Certains savoirs tels que la compétence orthographique par exemple, ne doivent pas être abordés comme à l'école. Ni en priorité ni

comme objet d'apprentissage en soi, elle doit plutôt faire l'objet d'une réflexion pour dégager le sens de la tâche, en termes de communication par exemple. L'orthographe n'est, de fait, qu'un moment de l'apprentissage, il faut passer d'abord par d'autres étapes: être capable de raconter à l'oral quelque chose de compréhensible, passer à l'écrit, garder en mémoire des notes pour moi (comme je veux), rédiger un rapport ou un petit texte.

LE RAPPORT À L'ÉCRIT ET LE POUVOIR

L'acquisition de la maîtrise de l'écrit est incontournable pour les étudiants qui sont en quête d'évolution professionnelle et militante. Les exigences en matière de lecture et d'écriture auraient tendance à s'accroître dans les années qui viennent tant pour mener l'action syndicale que pour évoluer professionnellement.

La question du sens de la compétence orthographique met en lumière la relation qui existe entre écrit et pouvoir. Avec l'apparition des nouveaux modes de communication, on aurait pu croire que les normes d'usage du langage (grammaire et orthographe) allaient s'assouplir. Il n'en est rien. Aujourd'hui encore, la maîtrise de l'écrit reste un gage de la crédibilité professionnelle. Le système scolaire actuel dont les fondements mêmes reposent sur la culture de l'écrit, ne risque pas d'altérer cette représentation. On peut, bien entendu, interroger le sens et la pertinence de ces représentations, ce qu'elles disent de notre société, et de la manière dont celle-ci construit ses modes de domination au travers de ce qui est le plus élémentaire: la communication. Cette remise en question est nécessaire. Il n'en reste pas moins que si l'écrit détermine effectivement un rapport de pouvoir dans notre société, il faut donner à ceux qui en sont privés, les moyens de se l'approprier et de s'affirmer ainsi dans les sphères de pouvoir.

Du point de vue de la militance, les difficultés d'expression écrite, bien qu'elles n'empêchent nullement l'exercice de la citoyenneté ou de l'activité

syndicale militante, peuvent aussi constituer un frein à l'exercice de certains mandants et/ou à la mise en œuvre d'actions et de projets (cf. les travaux de H. Lenoir³).

Partant de ces constats, nous avons relevé différents enjeux pédagogiques pour les formateurs:

- la nécessité de ne pas contourner les difficultés des étudiants en leur proposant systématiquement des travaux collectifs, oraux, etc.,
- la réflexion/conscientisation de cette relation écrit-pouvoir auprès des étudiants, principalement ceux pour qui la priorité n'est pas l'écrit mais l'action;
- la réflexion sur les leviers et points d'appui possibles pour neutraliser cette relation de pouvoir (utilisation d'un réseau, correcteur orthographique, relecture de son écrit, etc.);
- la possible mise en perspective de ce rapport de pouvoir par l'intermédiaire d'un cours sur l'histoire de l'écrit dans la structuration de la société,....

SE DÉCOUVRIR AU TRAVERS DE SON RAPPORT À L'ÉCRIT

Et pourtant, des familles populaires en déficit de capitaux économiques, sociaux et culturels parviennent à diriger leurs enfants sur le chemin de la réussite scolaire et à briser ce cercle de la reproduction. Bernard Lahire a tenté de repérer ce qui, dans l'éducation des enfants, faisait la différence⁴. Il a observé de près les modalités concrètes de socialisation primaire dans les familles populaires et a dégagé cinq types de démarches cognitives (favorisant la connaissance) et comportementales (favorisant certains comportements) qui influencent l'enfant dans le sens de la réussite scolaire. Parmi elles, il pointe le rapport à l'écrit et l'investissement dans le milieu scolaire (suivi des journaux de classe, des devoirs...).

Mais comment décoder ce rapport à l'écrit? Pourquoi prendre le temps de l'analyser? Ce processus se révèle souvent très enrichissant. Il met en exergue des aspects qui touchent à notre intimité mais également à notre représentation de la justice sociale. Pour permettre de réaliser cette analyse, Anne Godenir propose de repérer les écrits qui nous accompagnent dans la vie: les écrits utilitaires, ceux que l'on utilise tous les jours (fonction-

nels) et les écrits émancipateurs, ceux qui permettent de prendre distance, de s'évader,... (distanciation). L'analyse de notre rapport à l'écrit va donner un reflet de ce que nous sommes, du rapport que l'on entretient avec soi-même, avec les autres mais aussi avec la société.

Dans un second temps, il faut classer l'ensemble des écrits qui ont fait l'objet du repérage dans le tableau ci-dessous (*Qu'est-ce que j'écris? je lis?...*). Je repère ensuite les pratiques d'utilisation, modalités, fréquences (*Quand est-ce que je le fais? Pourquoi?...*) et les ressentis et émotions qui y sont liés (positifs ou négatifs).

RAPPORT À L'ÉCRIT	FONCTIONNEL	DISTANCIATION
Relation à moi		
Relation aux autres		
Relation à la société		

La relation avec soi-même

Au niveau fonctionnel

- Quels sont les écrits que je produis pour moi-même, pour m'organiser, me rappeler,...: liste de courses, pense-bête, post-it près du téléphone, agenda, sms,...
- Quels sont les écrits que je consulte dans mon quotidien: modèles de tricot, recettes de cuisine, Bottin téléphonique, brochure de bricolage, de jardinage, de mécanique, plan de ville, métro....
- Quels sont les écrits auxquels je me réfère?: les symboles

Au niveau distanciation

- Quels sont les écrits qui me permettent de me détendre, de me faire du bien, de m'évader, de me libérer: romans, bandes dessinées, revues, mots croisés, jeux,...
- Quels sont les écrits qui aident à penser, à faire des choix: livre de psychologie, brochure politique, analyses critiques de la société...

La relation avec les autres

Au niveau fonctionnel

- Quels documents administratifs: factures, procès-verbaux, informations communales, police, contrats pédagogiques des cours,...
- Quels documents en lien avec mes proches, ma vie familiale, mes amis: amicale du club de foot,...



Au niveau distanciation

- Quels sont les écrits qui me permettent de rentrer en contact avec d'autres: lettres, courriels,...

Ma relation à la société

Ce sont les écrits en lien avec l'école, l'accès au travail, ... Qu'est-ce que cela dit des inégalités sociales qui sont perpétuées?

Au niveau fonctionnel

- Quels documents administratifs: un travail de fin d'études, bulletins scolaires et certificats de formation, documents de la mutuelle, contrats de travail, etc.

Au niveau distanciation

- Quels documents d'interpellation (ex: interpellation sur les conditions de bien-être au travail, dans la société), revendications: plaidoyer, tract, pétition...

PROCESSUS ISCO ET RAPPORT À L'ÉCRIT

Lorsque l'on s'interroge sur la place de l'écrit dans le processus ISCO, on mesure rapidement qu'elle est relativement centrale, que cela soit en matière d'écriture ou de lecture: prise de notes, réalisation de travaux, de rapports, de travail de fin d'études. Un autre constat que l'on peut faire, c'est la volonté de travailler la compétence de façon progressive: de la prise de notes au TFE, en passant par la réalisation de résumés, de synthèses, de rapports de réunion, de rapports de stages et de travaux. Et enfin, dernier constat: l'écrit est souvent lié à des situations d'évaluation (remise de travaux). Ce lien que nous créons avec l'écrit, n'est pas sans conséquences.

Quand la 1^{ère} demande de production écrite est la prise de notes

Dans l'idée d'une progressivité dans la maîtrise de l'écrit, la première compétence travaillée et souhaitée dans la formation est la prise de notes. Cette compétence semble a priori accessible car elle consiste à noter la pensée d'un autre sans y réagir. Elle n'exige pas de production personnelle de la part de celui qui écrit mais la transcription des propos d'un autre. Or, derrière cette pseudo-accessibilité, la prise de notes est plus complexe qu'elle ne paraît. Tout d'abord, parce que, pour la plupart, elle n'a jamais été travaillée pendant le parcours scolaire (tout au mieux dans l'enseignement secondaire supérieur). Ensuite, parce qu'elle

exige un ensemble de sous-compétences telles que l'écoute active, la compréhension des concepts et raisonnements, l'interaction et, enfin, la reformulation qui peuvent entrer en compétition les unes par rapport aux autres.

Pour soutenir l'étudiant dans cette tâche, il importe donc de décomposer au maximum les compétences en jeu (écoute, reformulation, compréhension, etc.) mais également lui donner la confiance nécessaire pour le faire via des supports de notes, l'utilisation du tableau, la remise de plans, l'explicitation des mots compliqués, etc.

La difficulté réside aussi dans le fait d'écrire et interagir en même temps. La prise de notes ne doit pas forcément se faire dans le même temps que l'exposé oral. L'étudiant doit pouvoir s'autoriser à reformuler un «jargon» avec ses propres mots, se donner un temps pour le faire. Le temps de la reformulation sera important pour tester sa compréhension de ce qui a été dit. Pour acquérir cette compétence de prise de notes, l'étudiant devra s'autoriser à dégager du temps. Pour ce faire, il faudra que cela prenne sens pour lui, qu'il puisse prendre conscience de ce à quoi cela peut servir. Quelle est son utilité? Quelle source de pouvoir que de suivre la pensée d'un autre, d'être en capacité de créer sa propre pensée, de garder des traces, d'agir par soi-même,...

Quand l'évaluation de la formation se focalise sur l'écrit

L'actuel processus de formation ISCO est construit autour d'évaluations formatives mais également certificatives au départ des contrats pédagogiques. La nécessité de garder des traces pertinentes pour la valorisation des acquis de l'expérience incite les formateurs à se focaliser sur la production de traces écrites.

De ce fait, dès le démarrage de la formation, les étudiants sont fréquemment sollicités dans la rédaction des travaux. Dans un souci de bien faire, des formateurs lient même la question de prise de notes au processus d'évaluation finale de son module.

Or, certains étudiants ont, avant tout, besoin de retrouver une confiance en soi, une confiance en leur capacité d'écrire. Et pour cela, l'étape préalable à la production d'un écrit «évaluatif» est bien d'être en capacité d'«écrire pour soi-même» et donc de se rendre



© REPORTAGE PHOTO & 76

compte de l'intérêt que ce travail a pour soi-même.

Travailler le rapport à l'écrit ne peut naturellement pas reposer sur les épaules du seul formateur de méthode. C'est toute une dynamique à créer en équipe pédagogique autour de la confiance en soi au niveau des compétences de l'écrit. Quand prendre le temps nécessaire? Qui et avec qui? Comment se répartir ce travail? Des pistes existent, comme la réalisation d'un travail au départ d'objectifs des personnes qui se mettent en formation, d'une histoire de vie par rapport à l'écrit des personnes, ... Le tout est de trouver la méthodologie la plus appropriée en fonction de la particularité du groupe, des étudiants concernés et des compétences en équipe pédagogique. ■

1. Cette problématique a été explorée dans l'atelier «Soutenir les étudiants dans leur rapport à l'écrit» lors du recyclage ISCO 2013 et éclairée par les apports d'Anne Godenir, directrice adjointe à Lire et Ecrire Wallonie.
2. BARRE, Ch. «Acculturation à l'écrit: prévention de l'illettrisme», In Université d'automne «La dyslexie à l'école», EDUSOL, 2002 (en ligne: <http://eduscol.education.fr/cid45915/acculturation-a-l-ecrit%C2%AO-prevention-de-lillettrisme.html>)
3. Voir les travaux de recherche et d'analyse de Hugues Lenoir sur www.hugueslenoir.fr
4. Notamment LAHIRE, B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, 1995.



En Belgique en 2010, alors que le taux officiel d'impôt des sociétés est de 33,99%,...

... le taux effectif moyen était de 11,8% ...



... le taux effectif des 1000 entreprises aux plus gros bénéfices : 5,73% ...

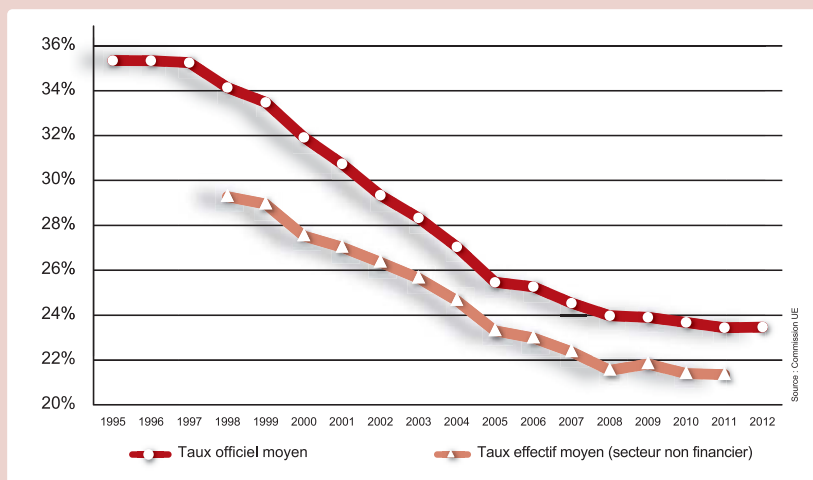


... ArcelorMittal Finance, Frère-Bourgeois, GDF-Suez CC,... 0%.



Source : <http://vtrnd.fief.be/economie/actualite/entreprises/iso-le-vrai-taux-due-e-9-8/article-400093833269.htm>

L'impôt des sociétés en Europe: une course vers le bas!



L'injustice fiscale coute de plus en plus à l'Etat et nous coute à tous!

Beaucoup de grandes entreprises ne paient pas ou quasi pas d'impôts sur de gros bénéfices. Au détriment des autres entreprises et du budget de l'Etat. La correction de l'impôt sur les bénéfices des entreprises devrait prendre les formes suivantes:

- **La déduction des intérêts notionnels doit être limitée et conditionnée** notamment à la création et/ou au maintien de l'emploi.
- **Un taux minimum d'imposition** doit être fixé sur les bénéfices des sociétés. Il est indécent que des dispositions légales et l'ingénierie fiscale permettent à des entreprises d'échapper totalement à l'impôt.
- **Le système des revenus définitivement taxés (RDT) doit être durci.** Ce mécanisme consiste à ne pas taxer les revenus obtenus par une entreprise et qui ont déjà été imposés dans un pays tiers. Ce système, très favorable, est l'un des moyens que les grandes entreprises établies en Belgique utilisent pour échapper à l'impôt.
- **Une harmonisation des taux d'impôt des sociétés** au niveau européen est indispensable. Elle doit permettre de stopper le nivellement par le bas et la concurrence fiscale entre les Etats.

Pour aller plus loin www.ciep.be



Les régions en campagne pour une **fiscalité juste**



Durant la semaine du 20 mai au 24 mai, le CIEP repart dans une campagne nationale de sensibilisation et d'action sur le thème de la fiscalité juste. Cette nouvelle campagne est à nouveau centrée sur cette thématique, car nous avons la conviction profonde qu'il n'y aura pas de sortie de crise sans justice fiscale, sans une réforme fiscale ambitieuse qui restaure un impôt juste et progressif. La crise dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui, est, avant tout, une crise de la répartition des richesses qui a creusé des inégalités sans précédent. L'injustice fiscale coûte de plus en plus à l'Etat et nous coûte à tous!



Des activités ont été organisées dans différentes régions autour de ce thème.

A Bruxelles: distribution de tracts devant les escaliers de la Bourse pour sensibiliser les passants à l'importance d'un impôt juste.

Dans le **Hainaut centre:** distribution de tracts à la gare de Mons et de la Louvière Centre pour toucher et discuter avec les navetteurs.

Au **Brabant wallon**, une conférence-débat «Imp'osons la juste répartition des richesses!» a été organisée à Nivelles par le CIEP, les Equipes Populaires du Brabant wallon et le groupe Roosevelt 2012 BW. Les interventions ont permis d'éclairer les questions suivantes: «Qui paie des impôts?»; «Pour quoi payer des impôts?»; «L'impôt est-il juste?»

A **Verviers**, des conférences-débats se sont déclinées autour des thèmes suivants: «La Belgique, un enfer fiscal pour les citoyens?», «La Belgique, un paradis fiscal pour les entreprises?» et «Une fiscalité juste passe-t-elle par une fiscalité européenne?». Des tracts ont également été distribués à la gare de Verviers et au marché de Spa.

LES INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE CETTE CAMPAGNE SONT ACCESSIBLES SUR WWW.CIEP.BE/INDEX.PHP?P=G&ID=93

Vers des institutions favorables aux droits des femmes!

Depuis le 8 mars, la Caravelle des Droits des Femmes de Vie Féminine sillonne les routes de Wallonie et de Bruxelles, avec comme objectifs de permettre aux femmes de s'approprier leurs droits et de visibiliser leur importance aux yeux de la société. Le point de départ de ce projet est le constat de non-droit des femmes: en effet, elles témoignent souvent de leurs droits par la négative: les droits qu'elles n'ont (toujours) pas, ceux refusés, ceux qu'elles ne peuvent pas faire valoir ou qu'elles doivent laisser tomber.

Du 2 au 4 juillet 2013, la Caravelle des Droits des Femmes fera une escale à Namur, dans le cadre de la Semaine d'études de Vie Féminine. C'est donc une occasion rêvée pour se pencher tout particulièrement sur les rapports, souvent difficiles, entre les femmes et les institutions. En effet, lors du Congrès de 2010, les femmes de Vie Féminine avaient déjà revendiqué des institutions favorables aux droits des femmes; en témoigne l'article 10 des *Conditions pour une société égalitaire, solidaire et juste* votées lors de ce Congrès. Il affirme la nécessité que les institutions garantissent de réels choix aux femmes par une information accessible, complète, compréhensible et transparente et le respect de la parole des femmes et de leur projet de vie.

On constate que les femmes ont souvent des rapports difficiles avec les institutions, comme l'ONem, la Justice, les CPAS. Elles les décrivent comme méprisantes, sourdes et muettes face à leurs demandes et questionnements. À force de se heurter à cette incompréhension et à cette violence institutionnelle, certaines femmes ont fini par s'en méfier ou s'en détourner. Or, les institutions jouent un rôle fondamental dans l'accès à certains droits.



L'objectif de cette Semaine d'études sera de nommer et analyser les violences (patriarcales, racistes, de classe) subies par les femmes de la part des institutions, mais aussi de mieux comprendre les institutions, de les démystifier et de mesurer leur évolution. Enfin, elle tentera de renforcer le pouvoir des femmes par rapport aux institutions en identifiant collectivement les leviers d'action afin que ces institutions prennent en compte les réalités de vie des femmes, leurs besoins et leurs droits.

Comme chaque année, le Semaine d'études sera aussi l'occasion de se retrouver durant trois journées de réflexion, d'échanges, d'ateliers non mixtes, mais aussi de temps festifs en soirée (films et théâtre-action).

AU PROGRAMME:

• Le 2 juillet:

Conférence «Ailleurs aussi, des femmes se mobilisent pour leurs droits!» avec Fouzia Assouli (Ligue démocratique pour les droits des femmes du MAROC); Ateliers «Renforçons-nous» (Confiance en soi féministe et Rapports aux institutions dans l'accueil de l'enfance) et Focus sur des projets de créativité féministe

• Le 3 juillet:

Conférence «Les femmes face aux institutions: entre protection sociale et contrôle» avec Martin Wagener (Chercheur en sociologie, UCL); Ateliers «Se mettre en condition pour dialoguer avec les institutions» et «Rencontres avec des représentants des institutions»

• Le 4 juillet:

Conférence «Les institutions peuvent-elles être des leviers pour faire valoir nos droits?» avec Christian Panier (Juge honoraire, enseignant à l'UCL); Ateliers «Des actions auprès des institutions pour les transformer!» ■

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU: CENTRE SCOLAIRE ASTY-MOULIN
RUE DE LA PÉPINIÈRE 101 - 5002 NAMUR (SAINT-SERVAIS) À PROXIMITÉ DE LA GARE DE NAMUR

RENSEIGNEMENTS: VIE FÉMININE
TÉL.: 02/227.13.00

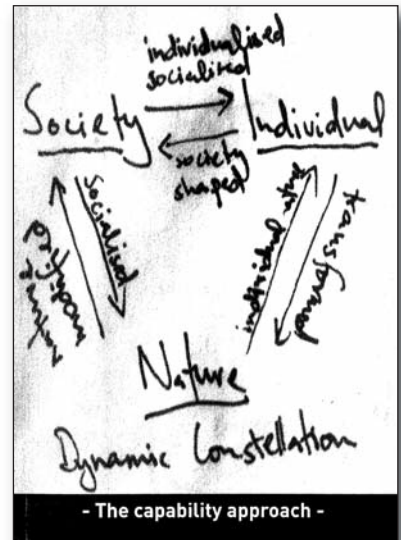
INSCRIPTION: INSCRIPTIONS@VIEFEMININE.BE OU VIA BULLETIN EN LIGNE:
WWW.VIEFEMININE.BE/SPIP.PHP?ARTICLE2654

L'approche par les capacités, novatrice pour lutter contre la pauvreté

2010 avait été créée « Année européenne de lutte contre la pauvreté ». Avec son homologue flamand, l'ACW, le MOC a voulu que les belles intentions de l'époque ne restent pas lettre morte dans les archives de l'Union européenne. Depuis bientôt trois ans, les deux organisations ont constitué un réseau qui rassemble jusqu'ici 11 mouvements sociaux, 10 syndicats, 16 chercheurs issus de 13 pays de l'Union. Ces «Alliances pour la lutte contre la pauvreté» ambitionnent de porter une série de revendications communes à la veille des élections européennes de 2014 en vue de changer les politiques qui ne cessent de creuser les inégalités.

L'une des originalités de la démarche est de proposer une nouvelle grille de lecture des inégalités, en reprenant l'approche par les capacités développée par l'indien Amartya Sen, prix Nobel d'économie. Cette approche qui réussit à concilier la complexité de notre société mondialisée avec une solide base de justice sociale et une démocratie renforcée peut-elle inspirer une autre politique de lutte contre la pauvreté? Cette interrogation a été au cœur d'un séminaire organisé par le MOC et l'ACW en janvier 2012 à Bruxelles. Des experts qui veulent relever ce défis et proposer des réponses novatrices ont été invités à exposer leurs réflexions et leur approche.

Les axes de cette journée se sont concentrés autour de huit thématiques, à savoir l'approche par les capacités: une orientation pour les politiques publiques?; Le lien entre capacité et durabilité; La capacité pour



une économie sociale et durable; La capacité et le bien-être pour mener une politique plus adéquate; L'activation à l'aune de l'approche par les capacités; Une transition vers une société plus égalitaire?; La capacité un outil pour lutter contre la pauvreté et un cadre intéressant dans nos travaux quotidiens.

Les actes de cette riche journée viennent de paraître en janvier. Ils permettent de mieux cerner cette théorie certes complexe, mais porteuse de réels espoirs, et aussi de la confronter à des exemples concrets novateurs. En effet, la capacité est utilisée comme un outil pertinent d'une politique de réduction de la pauvreté. Le lien entre pauvreté, l'emploi et la sécurité sociale a aussi été clairement mis en évidence lors de ce séminaire; la pauvreté apparaissant comme «une conséquence des vices fondamentaux de notre modèle de société» ■

THE CAPABILITY APPROACH. LES APPROCHES PAR LES CAPACITÉS, UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX INÉGALITÉS? RAPPORT DU SÉMINAIRE ACW-MOC BRUXELLES 2012, BRUXELLES, 2013.

A COMMANDER AUPRÈS DE MARIA VAZQUEZ
PAR COURRIEL: MARIA.VAZQUEZ@MOC.BE

Un accord historique pour le secteur de la mode

Le 24 avril dernier, la Une de l'actualité mettait en avant le Bangladesh, avec l'effondrement d'un immeuble de 8 étages (le Rana Plaza) abritant de nombreux ateliers de confection, qui entraîna la mort de plus d'un millier de travailleurs-ses.

Après la mort de 1.700 travailleurs au Bangladesh depuis 2006, la pression médiatique internationale et en écho à l'appel lancé par plus d'un million de consommateurs, 42 enseignes de mode qui s'approvisionnent au Bangladesh, ont passé des vagues promesses à des engagements légalement contraignants. Elles ont signé, avec les organisations syndicales nationales, un Accord de prévention des effondrements et incendies d'usines. Ce plan représente une réponse aux problèmes structurels de sécurité des bâtiments dans cette industrie. Couvrant à travers ses signataires près de 2000 usines de confection sur les 4500 du pays, cet Accord constitue enfin une démarche de prévention contraignante, participative et transparente, qui aura des répercussions sur la santé des travailleurs.

L'Accord de 5 ans porte sur toutes les démarches nécessaires à un programme efficace d'amélioration des bâtiments d'usines: inspections indépendantes des bâtiments, publication des rapports, réparations et améliorations obligatoires, obligation des marques et enseignes de contribuer aux coûts et de mettre fin à leurs relations avec toute usine qui refuserait de réaliser les améliorations de sécurité nécessaires et un rôle vital détenu par les travailleurs et leurs syndicats. Le cœur de

l'Accord réside dans l'engagement des enseignes de supporter les coûts des rénovations et des réparations nécessaires pour rendre les bâtiments d'usines fiables.

DÉFILÉ DE MODE «D'ENFER» POUR INDEMNISER LES VICTIMES

Avec la participation de Solidarité Mondiale, achACT a organisé, le 31 mai dernier, au centre de Bruxelles, un faux défilé de mode. Cet événement avait comme objectif d'interpeller les marques clientes (par ex.: Benetton, Mango, Camaieu) pour les amener à indemniser les victimes. En effet, les familles des travailleurs tués et celles des milliers de travailleurs blessés dans l'effondrement du Rana Plaza et l'incendie de l'usine Tazreen (décembre 2012) n'ont toujours pas été indemnisées. Vu les montants d'indemnité dérisoires actuellement versés par les employeurs et le gouvernement, ces familles doivent s'endetter pour faire face à la perte de leurs revenus et aux frais médicaux. L'indemnisation rapide et complète des victimes est essentielle. Plusieurs entreprises ont déclaré qu'elles allaient soutenir les victimes. Pourtant, la majorité des familles des travailleurs tués n'a encore reçu aucun soutien financier, ni la garantie d'être indemnisée complètement et équitablement. ■

POUR EXIGER LE VERSEMENT D'UNE INDEMNITÉ PAR LES ENSEIGNES CLIENTES AUX FAMILLES DE TRAVAILLEURS TOUCHÉES PAR CES DRAMES, **SIGNEZ LA PÉTITION D'ACHACT:** WWW.ACHACT.BE/ARCHIVES-EVENTS-26-AGIR.HTM

Employé-ouvrier: un meilleur statut commun!

La distinction entre ouvriers et employés est contraire à la Constitution. Déjà en 1993, la Cour Constitutionnelle l'affirmait. En 2011, la Cour constitutionnelle a imposé la date du 8 juillet 2013 comme délai pour supprimer la discrimination entre ouvriers et employés.

La CSC revendique un meilleur statut pour tous les travailleurs. Il est impensable que la discrimination des ouvriers persiste. Selon la Constitution belge et la réglementation européenne, ces différences ne sont plus possibles. Pour la CSC, les discriminations existantes ne peuvent pas être éliminées par des mesures simplistes. Une solution globale et rapide s'impose et pour l'ensemble des différences entre ouvrier et employé. C'est pourquoi un ensemble équilibré est proposé.

LES 7 PROPOSITIONS DE LA CSC

La position de la CSC pour une statut commun pour ouvrier et employé, comporte sept sous-dossiers indissociablement liés en un ensemble équilibré.

1. Un pécule de vacances calculé de la même manière pour tous les travailleurs. Et calculé sur la base du salaire complet, c'est-à-dire en tenant compte des heures supplémentaires, des primes d'équipe et de la prime de fin d'année.
2. Un même salaire garanti en cas de maladie pour tous les travailleurs: un mois de salaire net, sans jour de carence (premier jour de maladie non-rémunéré pour les ouvriers).
3. Un même régime de chômage temporaire pour tous les travailleurs. Avec la garantie du revenu net.
4. Un même préavis pour tous les travailleurs: un mois par année de service entamée.
5. Une période d'essai limitée dans le temps. Car une période d'essai longue représente une longue insécurité.
6. Un salaire payé à intervalles réguliers. Et calculé sur toutes les heures prestées.
7. Une plus grande sécurité d'emploi pour tous les travailleurs, par le biais d'un droit à cinq jours de formation pour tous, d'un accompagnement de carrière, de la recherche d'alternatives avant de licencier... ■

POUR EN SAVOIR PLUS:

L'INTÉGRALITÉ DES PROPOSITIONS DE LA CSC EST DISPONIBLE SUR WWW.MEILLEURSTATUT.BE

UNE BROCHURE EXPLICATIVE EST TÉLÉCHARGEABLE EN LIGNE: WWW.CSC-EN-LIGNE.BE/IMAGES/ENCART-FR-776-17794-2981_NEW_TCM22-280607.PDF



Halte au démantèlement du droit à l'aide juridique

Le MOC soutient, avec d'autres associations, la pétition lancée par la Ligue des Droits de l'Homme pour contrer le démantèlement du droit à l'aide juridique. Les signataires de la pétition exigent du Gouvernement belge le respect de l'accès à la Justice pour tous, qui est un droit fondamental, inscrit dans notre Constitution (art. 23), soumis à l'obligation de Standstil et reconnu par la CEDH (art. 6). En ces temps de crise, où les droits sociaux et démocratiques sont soumis à une pression grandissante et où de plus en plus de gens tombent dans la pauvreté, le système de l'aide juridique doit être renforcé en tant que bouclier contre la régression sociale. Nous nous opposons à l'application d'une logique d'austérité à tout prix, qui porte préjudice à ce droit fondamental pour le citoyen.

Afin que cet impératif démocratique soit respecté, nous demandons:

1. L'accès à une aide juridique gratuite de qualité pour toute personne souhaitant faire valoir/défendre ses droits en justice et dont les revenus sont insuffisants.
2. Un refinancement du système d'aide juridique actuel, dont les moyens doivent pouvoir être trouvés ailleurs que dans les poches des bénéficiaires de l'aide juridique, qui représentent les plus démunis de notre société.
3. Une offre de service permettant de répondre à la demande, et des conditions d'accès qui, sous aucun prétexte, ne mettent l'effectivité de l'aide juridique en péril
4. Une rétribution des prestataires de l'aide juridique correcte et stimulante, basée sur une évaluation précise du travail requis, pour chaque procédure concernée.
5. Le maintien, pour le bénéficiaire d'aide juridique, du libre choix de son avocat; et la garantie, pour ce dernier, de pouvoir défendre ses clients dans une totale indépendance vis-à-vis de l'Etat.
6. Une formation continue de tous les avocats s'impliquant dans l'aide juridique et un contrôle efficace de leur travail, qui garantit la qualité des prestations. ■

POUR SOUTENIR CETTE ACTION, SIGNEZ LA PÉTITION SUR
WWW.PETITIONS24.NET/HALTE_AU_DEMANTELEMENT_DU_DROIT_A_LAIDE_JURIDIQUE

Formation **BAGIC** de coordinateurs de projets culturels et sociaux

Vous êtes impliqué dans des projets sociaux ou culturels:

- dans un mouvement d'éducation permanente, une organisation de jeunesse ou d'ainés, un Centre culturel, une association de quartier, un centre d'alpha, en milieu ouvert...
- dans un dispositif de prévention, de politiques urbaines, en activités extrascolaires...
- autour de la création et de la créativité, de l'expression culturelle...
- qu'ils soient féministes, interculturels, intergénérationnels, sociaux, de solidarité internationale...

et vous souhaitez développer des compétences solides de conception et de réalisation de projets en action collective.

Le BAGIC vise à développer des capacités et compétences utiles à la fonction de coordinateur-coordinatrice et en particulier:

- intégrer l'action ou le projet dans les enjeux de l'institution;
- développer des projets dans une dynamique participative en vue d'un changement social et culturel au bénéfice des populations concernées;
- analyser le public et l'environnement;
- conduire un projet dans ses aspects de gestion, de pilotage et de gestion administrative et financière;
- connaître le champ et des règles des différents niveaux de pouvoirs concernés.

La formation débutera début octobre et se déroulera chaque lundi (sauf congés scolaires) durant 2 ans. La formation donne droit au congé-éducation payé.

Le brevet BAGIC délivré par le secteur culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles ■

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

FLORENCE MOUSSIAUX 0497/36.04.86
LAHCEN AIT AHMED 0485/67.65.98
FRANCINE BAILLET (SECRÉTARIAT) 02/246.38.41
COURRIEL: BAGIC@CIEP.BE

SÉANCES D'INFO:

LIEU: MAISON DU TRAVAIL - PLACE L'ILON 17 À 5000 NAMUR

DATES: JEUDI 4 JUILLET DE 16H À 18H
MERCREDI 28 AOUT DE 10H À 12H
JEUDI 5 SEPTEMBRE DE 17H À 19H
LUNDI 16 SEPTEMBRE DE 17H À 19H

Les Cheminots, une identité professionnelle en mutation? L'exemple de la Direction SNCB-EUROPE

PAR XAVIER MARTIN, ÉTUDIANT ISCO
INTERRÉGIONAL GROUPE V 2007-2011

Jusqu'à aujourd'hui, la SNCB a représenté un symbole de l'entreprise publique belge. Sa situation monopolistique reflète l'idée de ce qu'est un service public. Ce point est remis en question par la tendance libérale européenne, depuis janvier 2010, avec l'ouverture à la concurrence. La SNCB prend clairement de nouvelles orientations commerciales liées à ce contexte européen. Le terreau de la libéralisation du transport de voyageurs lui impose d'entreprendre un positionnement commercial plus offensif face à la concurrence ainsi qu'une modernisation de ses outils de travail. Ceci semble remettre en cause le statut de cheminot et la dimension identitaire et culturelle qui l'accompagne. Les «avantages» que procure ce statut, à l'aube de l'ouverture à la concurrence, peuvent être assez contraignants pour l'entreprise. Cette masse salariale est considérée comme peu flexible car le statut garantit la sécurité de l'emploi à ses bénéficiaires. En d'autres termes, l'insécurité d'emploi serait donc considérée comme une variable d'ajustement dans un contexte libéralisé. Il est difficile d'envisager l'avenir sous un autre angle et, bien qu'on ne puisse s'y résoudre, l'emploi statutaire est menacé.

«L'ennemi vient de l'intérieur» car le groupe risque de se dissoudre du fait des réorganisations et des différents saucissonnages internes entre les partisans du changement et les réfractaires. Même si tous affichent un discours identique sur l'ouverture à la concurrence (par dépit ou par attrait) en manifestant leur fidélité à l'entreprise, l'organisation des ressources humaines (SNCB Holding) va être ébranlée par une prochaine restructuration. L'intégration de la compétitivité dans les relations professionnelles risque de changer le rapport des employés à l'entreprise.

Aujourd'hui, les travailleurs de la SNCB-EUROPE ne sont plus là pour participer à un service collectif. Ils sont là pour créer des dividendes pour les actionnaires. Mais force est de constater que, malgré cette évolution, l'esprit du service au public est toujours bien présent. En outre, cette perte de la notion de bien collectif au sein du Groupe SNCB affecte les travailleurs: ils étaient en contact avec le public et avaient la compensation morale de mettre en œuvre, pratiquement (et souvent de manière non conceptualisée), ce qui était considéré, dans le cadre d'un Etat-providence, comme étant un ensemble de services collectifs utiles ou même indispensables au bien-être des citoyens. Sans qualification particulière, ils étaient des travailleurs «du social», ils aidaient les gens. Dès lors que la SNCB-EUROPE n'a, comme unique objectif, que de générer du profit, ce volet s'écroule et l'offre identitaire évolue. Les travailleurs ressentent la tension entre ce que l'entreprise attend qu'ils soient et ce qu'ils désirent voir augmenter. Les travailleurs de base constatent que l'évolution de l'entreprise implique une dégradation de l'emploi tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La SNCB-EUROPE restreint son personnel. Elle engage moins d'agents statutaires et a recours à l'intérim. Elle met ainsi les travailleurs en concurrence entre eux. Les salaires ne suivent pas les hausses de productivité. L'exigence de flexibilité (horaire et aussi en matière de compétences) semble peser aujourd'hui bien plus sur ces travailleurs. Ceci avec une nuance importante, mais pas surprenante, entre les contractuels et les statutaires.

Ainsi, il nous semble que les travailleurs vivent une tension nouvelle entre ce qu'ils souhaiteraient faire de leur travail et ce que l'entreprise demande d'eux-mêmes. Force est de constater que, malgré ce nouveau diktat commercial, la notion de service au public est bien vivante et ne demande qu'à être attisée. ■

Quel est l'intérêt de mener des activités d'animation par le biais de la Gestion centre-ville de Namur? Le point de vue des travailleurs

PAR MARIE-NOELLE SOLOT, ÉTUDIANTE
ISCO NAMUR GÉNÉRAL 2006/2010

Une *Gestion centre-ville* a comme rôle la promotion, l'animation et le développement durable d'un centre-ville. Une des missions de la *Gestion centre-ville* est d'organiser périodiquement des animations. C'est autour des animations dans la *Gestion centre-ville de Namur* que mon mémoire s'est centré.

L'hypothèse est que le roulement de personnel aurait un impact sur l'intérêt que celui-ci porte aux animations? Est-ce que l'ASBL emploie ce roulement de manière à créer une dynamique?

Après quelques entretiens exploratoires, je me suis également aperçue que le terrain d'action de la *Gestion centre-ville de Namur* était très vaste. Alors, ne serait-il pas préférable de réaliser des futurs projets en consultant les commerçants, usagers et habitants par quartiers? Ce qui pourrait permettre de mieux canaliser les idées et favoriser leur implication.

Par le biais du personnel de la *Gestion centre-ville de Namur*, par leur présence sur le terrain et leurs expériences, je les ai interrogés sur base d'un questionnaire écrit, en prenant en compte différents thèmes. L'analyse de ces réponses m'a permis de me pencher sur la structure par rapport aux roulements de personnel, leurs connaissances et les animations. Partant de leurs avis, j'ai essayé de dégager quelques nouvelles pistes pour l'avenir avec les nouveaux éléments découverts au travers des questionnaires. De nouvelles manières de fonctionnement pour la *Gestion centre-ville* pourraient aboutir à un changement tant au niveau des travailleurs que des différents acteurs du centre-ville namurois. ■



Luttes sociales et actions politiques

Le MOC liégeois (1850-1980)

PAR FLORENCE LORIAUX,
HISTORIENNE AU CARHOP

L'histoire du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) est inscrite depuis plus d'un siècle, dans celle de la province de Liège. Trois entités politiques et trois régions socio-économiques (Liège, Huy et Waremme) très différentes sont concernées par cette histoire. Malgré leurs différences elles sont unies par la même volonté des militants, membres et dirigeants d'organisations ouvrières chrétiennes, de se battre pour la reconnaissance des droits sociaux et pour leurs représentations politiques, sociales et économiques.

Région industrielle par excellence dont le paysage socio-économique a été marqué par la sidérurgie, la métallurgie et l'extraction charbonnière, Liège est le berceau même de la démocratie chrétienne. Waremme est une région essentiellement rurale, même si on y trouve des industries liées à l'agriculture ainsi que des entreprises de transformation métallique. En outre, on constate que sa population active la déserte peu à peu pour aller travailler dans les centres industriels de la région liégeoise.

C'est également une région marquée par le socialisme notamment en raison de la figure marquante de Joseph Wauters, qui organise le mouvement ouvrier en Hesbaye¹. Quant à Huy, région semi-industrielle où se développent émailleries, laminoirs, fonderies, ateliers de construction, mais également tanneries et papeteries, elle a été longtemps un fief libéral.

INTÉRÊT D'ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UN MOC RÉGIONAL

Il est légitime de s'interroger sur l'intérêt d'écrire l'histoire d'une organisation sociale militante, même si cette dernière ne représente qu'une fraction d'une histoire plus globale d'une société et d'un pays. Au-delà de la sauvegarde des archives, question qui sera évoquée plus loin, n'importe quelle organisation qui a une certaine durée dans le temps, se doit de conserver les traces de son passé pour être en mesure de porter un jugement sur l'efficacité de son action et comprendre comment ses objectifs et ses réalisations ont évolué au cours des années pour s'adapter aux mutations de l'environnement socio-économique et envisager les perspectives d'avenir.

Ce constat est particulièrement vrai pour le MOC qui, en tant que mouve-

ment social, a connu une évolution mouvementée, émaillée de conflits, de ruptures, de succès et d'échecs. En plus, il est important que les militants et militantes soient informés du passé de l'organisation à laquelle ils adhèrent et comprennent, à travers cet effort de mémoire, à quel point leur mouvement relève d'une organisation complexe qui s'est construite sur des valeurs et des enjeux sur la durée.

La réalisation de ce travail historique représente une œuvre collective qui a mobilisé les énergies d'un nombre important de contributeurs. Il a été mené par le Carhop (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire) en collaboration avec le MOC de Liège et le comité d'accompagnement rassemblant des représentants des organisations du mouvement, des historiens et des personnes ressources au niveau régional. Tous ont contribué à soutenir et à mener à bien ce projet historique et institutionnel.

UNE QUÊTE HEURISTIQUE

La recherche a débuté par une importante recherche heuristique et a constitué pour les historiens du Carhop qui y ont participé, un véritable défi. En effet, il s'agissait de retrouver et de rassembler archives et témoignages produits sur trois régions présentant des caractéristiques politico-socio-économiques très différentes et dans lesquelles le MOC et ses organisations constitutives s'étaient développés. Nous ne pouvons toutefois prétendre à l'exhaustivité de notre démarche même si des efforts considérables ont été réalisés. Les difficultés étaient liées, comme pour beaucoup de recherches, à une grande dispersion des sources documentaires. Ainsi, certaines archives étaient encore conservées dans les fédérations et dans les organisations locales tandis que d'autres étaient sauvegardées dans des centres spécialisés (notamment au Carhop, au KADOC, à l'IHOES, aux Archives de la Ville de Liège ou à la JOC). D'autres archives avaient été intégrées dans les fonds conservés par les organisations au niveau national.



Dans certains cas, ces fonds n'étaient ni classés ni inventoriés. Après un appel aux militant(e)s, certains fonds ont refait surface tandis que d'ancien(ne)s responsables déposaient leurs archives et/ou signalaient les personnes ressources susceptibles d'aider.

Une autre difficulté: il a fallu faire face à la disparition d'archives mentionnées dans des travaux d'historiens qui avaient eu l'occasion de les consulter plusieurs décennies avant nous et qui, depuis, ont disparu. Cela semble être le cas des archives constituées par les directeurs des œuvres sociales, autrefois conservées au presbytère de l'église Sainte-Croix et dont personne, à l'heure actuelle, ne semble savoir ce qu'elles sont devenues. Certains fonds ont souffert des incendies, inondations et déménagements. C'est le cas de la plupart des archives du MOC de Huy qui ont disparu dans un incendie en 1969.

En outre, l'enthousiasme de mener une action résolument tournée vers l'ave-

nir a poussé certains responsables d'organisation à faire table rase du passé. Les déménagements représentent, pour les archives; des moments redoutables puisqu'ils constituent des périodes de nettoyage et de vidage intensifs. Le manque de place, problème récurrent, est encore un des grands moments d'élimination de traces que les historiens ne peuvent s'empêcher de regretter. Parfois, l'action a pris le pas sur la constitution de dossiers, comme le signale un rapport sur l'arrondissement de Huy datant d'octobre 1935: «*pas d'archives, pas de fichiers, pas de correspondance, il semble que, dans beaucoup de ligues, on a fonctionné sans comités constitués*».

Si une abondante information a pu être rassemblée pour traiter certaines périodes, en revanche, les historiens ont été confrontés à d'importantes lacunes en raison de la disparition des documents. Pour contrer cette situation, la presse régionale et les journaux produits par le Mouvement ont apporté une aide complémentaire précieuse. C'est le cas du journal local «Le National Liégeois» pour les années 1930, du journal «La Cité» à partir des années 1950 qui a une édition liégeoise, ou

plus spécifiquement du journal du syndicat chrétien «Le travailleur chrétien». On peut déplorer pour cette recherche la disparition de nombreux titres qui semblaient terriblement intéressants, comme l'édition du «Bien du Peuple», dont seuls quelques numéros ont été conservés.

L'INDISPENSABLE SOURCE ORALE

Lorsque les sources écrites traditionnelles ne suffisent pas, il est nécessaire de faire appel à la mémoire et au bagage culturel de chacun(e). C'est pourquoi il est extrêmement important de collecter les témoignages oraux qui peuvent compléter les informations provenant des sources écrites ou carrément pallier l'absence totale de documents. L'histoire orale reste un excellent moyen de conserver le patrimoine que constitue la mémoire ouvrière. Les interviews des acteurs et actrices donnent une dimension qualitative complémentaire et assurent un meilleur ancrage dans un environnement politique, social et économique parfois difficile à percer.

Longtemps critiquée, la source orale a conquis peu à peu ses lettres de noblesse et revendique une place à part entière dans le travail de l'historien après avoir été longtemps considérée comme une source marginale. D'ailleurs, des résistances peuvent encore être palpées chez certains historiens qui jugent cette mémoire peu fiable, non représentative, subjective, personnelle et provoquée. Un intérêt général grandissant pour la redécouverte du passé a élargi la pratique de l'histoire orale, au point de la transformer en un outil qui ne se limite pas à la recherche historique, mais devient à son tour une pratique plus générale de création d'un patrimoine historique. Dans le cadre du projet, cette source s'est révélée extrêmement importante. Outre les interviews réalisées, nous avons pu également faire appel aux collectes orales organisées précédemment dans d'autres contextes, ce qui nous a permis d'entendre la parole des personnes décédées.

Finalement, il faut rappeler que, derrière l'histoire du Mouvement ouvrier chrétien, se profilent une multitude d'hommes et de femmes, certains morts et d'autres encore survivants, certains anonymes et d'autres dont l'histoire a retenu le nom. Néanmoins, tous et toutes ont œuvré pour faire triompher leurs valeurs collectives

Rerum novarum

vu par JOSÉPHINE FAFCHAMPS

C'est comme jociste que j'ai participé la première fois à une manifestation *Rerum novarum*. C'était le titre qu'on donnait, dans les années 1920, à la fête chrétienne du travail qui se célébrait le jour de l'Ascension en souvenir de l'Encyclique du Pape Léon XIII qui proclamait la dignité des travailleurs et leurs droits. J'étais, à cette époque, employée dans un charbonnage de la région. J'étais la seule syndiquée de l'entreprise et la seule non inscrite à la Caisse patronale («caisse à robette» comme on disait à Liège). Cela me valait, faut-il dire, remarques et commentaires du côté patronal. On soulignait que la caisse patronale me donnerait 0,25% d'avantages supplémentaires. Il fallait un certain courage pour résister en m'appuyant sur le libre choix des travailleurs. Les ennuis que créait l'appartenance à une organisation ouvrière chrétienne, ne venaient pas du seul patron. C'était l'époque du «rouge ou pas de pain» qui divisait malheureusement la classe ouvrière. Nous nous sentions unis. Il s'agissait des manifestations de toutes les organisations ouvrières chrétiennes: les Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC) y avaient un rôle de base à côté de la JOC et des mouvements masculins. Les revendications des manifestations *Rerum novarum*, organisées dans tous les arrondissements du pays, visaient la liberté syndicale, les allocations familiales, les congés payés. Je me souviens aussi d'une grande manifestation pour plus de moralité dans les milieux de travail. Lancée par la JOC, elle fut soutenue par la LOFC et les organisations sociales chrétiennes. Elle était basée sur le respect de la dignité des travailleurs et surtout des jeunes. ■

(INTERVIEW DE JOSÉPHINE FAFCHAMPS, DANS *VIE FÉMININE*, MAI 1978.)



et pour assurer l'avènement d'une société plus juste et égalitaire. Ce livre leur est dédié. En même temps, il participe à un projet plus large qui vise à écrire l'histoire des fédérations du Mouvement ouvrier chrétien en Wallonie et dont il est un des éléments importants. Alors que la mémoire collective s'efface lentement mais inexorablement et que les témoins directs disparaissent, il est de plus en plus nécessaire d'instaurer l'échange des savoirs et des expériences entre les générations afin de mettre à la disposition des générations les plus récentes, des informations nécessaires à la compréhension des trajectoires suivies par nos sociétés, de réinsérer l'histoire passée dans l'histoire présente. Ce livre tente de répondre à ces questions.

PLUS D'UN SIÈCLE D'HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE

L'histoire du MOC de Liège, Huy et Waremme débute au XIX^{ème} siècle avec la naissance de la démocratie chrétienne sous la férule de l'abbé Pottier et s'étend jusqu'à la décennie des années 80. Il eut été possible de poursuivre l'histoire au-delà, mais le manque de recul dû à l'entrée dans l'histoire immédiate, jointe à la réduction paradoxale des sources, à cause de l'introduction des technologies nouvelles de communication, nous a incités à arrêter notre recherche au début des années 1980.

Liège a joué un rôle important dans l'histoire ouvrière: après avoir été le foyer de départ des grèves de 1886, c'est à Liège que se sont tenus les congrès catholiques sociaux de 1886, 1887 et de 1890, au cours desquels

la question sociale est à l'ordre du jour. Ces réunions sont l'occasion pour les catholiques de réfléchir sur les moyens de restaurer le catholicisme dans la vie sociale, de reconquérir la classe ouvrière et de lutter contre le socialisme. Liège sera longtemps traversée par la crise divisant les catholiques. Ces rivalités se manifestent dès les premières élections législatives au suffrage universel tempéré par le vote plural de 1894, où les voix ouvrières se font entendre. Démocrates et conservateurs s'affrontent sur le terrain en créant chacun de leur côté des syndicats, des mutuelles, des coopératives, des cercles d'études ouvriers, des patronages, des sociétés ouvrières, ... dans une région où les socialistes règnent en maîtres.

Depuis 1919, les hommes de plus de 21 ans ont obtenu le droit de vote. La représentation politique des travailleurs chrétiens aux élections communales, provinciales ou législatives est l'objet de toutes les négociations, souvent extrêmement houleuses, avec l'Union catholique. Malgré la présence, sur les listes du Parti catholique, de quelques personnalités issues de la démocratie chrétienne, les programmes politiques en revanche n'intègrent pas les revendications sociales.

Face à cette situation, les travailleurs chrétiens vont bientôt se doter d'organismes politiques autonomes: les ligues populaires, qui vont se développer au niveau local sur base des comités de paroisses rassemblant travailleurs chrétiens, prêtres, intellectuels, ... Leur mission est de coordonner les œuvres sociales au niveau du quartier. Le travailleur sera orienté vers l'ensemble des œuvres socio-écono-

miques mises à sa disposition. Ces comités constitueront en 1925 la Ligue Populaire Liégeoise, très vite remplacée par la Ligue des Travailleurs Chrétiens de l'arrondissement de Liège dont l'objectif est d'être l'expression politique du monde ouvrier chrétien et de veiller à relayer ses revendications au niveau politique.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens prend le titre de Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) marquant par là sa volonté d'affirmer son autonomie et une mise à distance politique par rapport à la LNTC d'avant-guerre. A Liège, vers 1947, environ 150.000 personnes sont affiliées aux organisations constitutives du MOC.

Malgré ce succès, le Mouvement liégeois sait combien la pénétration sociale chrétienne reste laborieuse dans les milieux populaires et bourgeois. En outre, il faut inlassablement poursuivre le travail de sensibilisation dans les milieux de travail, continuer les activités de type apostolique et être présent sur le terrain par le biais d'organismes dans lesquels le MOC est représenté. Des zones géographiques, comme Seraing, Herstal, Ougrée, sont particulièrement difficiles à toucher.

LES ANNÉES DE CRISES

Les années 1960 verront le MOC affronter une véritable tourmente politique dans un contexte de récession





© REPORTAGE PHOTO & 76

économique. Il y a d'abord la «grande grève» de l'hiver 60 qui permet de prendre conscience des besoins de la Wallonie et à la suite de laquelle naîtra le Mouvement Populaire Wallon (MPW) rassemblant les fédéralistes tandis que, du côté chrétien, se développe le mouvement Rénovation Wallonne (RW) créé en 1954. C'est aussi le début des affrontements communautaires, questions pour lesquelles les instances nationales du MOC-ACW ne se positionnent pas. Ce qui n'empêchera pas le MOC de Liège de prendre publiquement position, en mars 1962, contre la Loi Gilson fixant la frontière linguistique et qui allait transférer les Fourons dans la province du Limbourg. Le MOC fera aussi part de ses craintes face à «l'impérialisme flamand» alors que Liège doit faire face aux actions du MPW.

Les problèmes liés aux représentations politiques vont renforcer les tensions existant au sein du MOC. Tandis que certains travailleurs chrétiens manifestent leur exaspération face à un PSC liégeois conservateur et jugé méprisant, 54 militants créent, en 1964, un mouvement politique représentant les travailleurs chrétiens: ce sera la Démocratie Chrétienne Liégeoise (DCL). Son succès aux élections communales lui permettra d'être en position de force pour négocier avec le PSC la composition des listes pour les législatives de 1965. A Huy, un mouvement similaire est fondé avec le Mouvement des Démocrates Chrétiens de l'arrondissement

de Huy. Pourtant, au sein du MOC liégeois et chez les militants des organisations constitutives, le malaise est présent: pourquoi s'engager en faveur du seul parti qu'est le PSC alors que les démocrates chrétiens tentent de regrouper leurs forces au sein d'une «Démocratie chrétienne wallonne»? Le comité fédéral du MOC de Liège marque son accord de principe, en 1971, à cette organisation à la condition qu'elle n'ait aucun lien organique avec le Mouvement et que les affiliations s'y fassent de manière individuelle. Ces réticences aboutiront, en 1972, à la déclaration d'apolitisme du MOC.

Dans la nébuleuse politique, de nouveaux groupements voient le jour: en 1971, se forme le Groupe politique des travailleurs chrétiens (GPTC) qui se constitue à Liège fin 1972 et, en 1977, apparaît à Liège le Parti Ouvrier Chrétien (POC). Le mouvement liégeois est sollicité par les diverses tendances politiques et le respect de ses militants l'oblige à faire preuve de prudence et à réitérer sa volonté d'indépendance à l'égard des partis politiques. Son but est de voir se réaliser ses objectifs en matière d'aménagement du territoire, de services collectifs, de santé, de politique culturelle,...

Les années de crises arrivent et l'action se concentre alors sur le thème «La crise n'est pas pour tout le monde». L'idée d'un parti soutenu par le MOC refait surface après les élections de 1981 au cours desquelles à Liège, aucun démocrate chrétien n'est élu. C'est l'année du lancement de SeP (Solidarité et Participation).

En 1987, la fusion des fédérations de Liège, de Huy et de Waremme est réalisée pour renforcer l'action du MOC.

Depuis sa constitution, il y a près d'un siècle, le MOC a subi, sous sa dénomination actuelle, ou celles des organisations plus anciennes qui l'ont précédé, de multiples mutations révélatrices des combats et des mouvements sociaux qui ont formé la trame de notre société. Les échecs ont parfois succédé aux réussites, et les incertitudes quant à la validité des options retenues aux certitudes doctrinales. Les tensions avec la mouvance politique chrétienne ont souvent accompagné la progression du Mouvement, mais sa plus grande source de légitimité est sans doute d'avoir créé son caractère apolitique et d'avoir constamment inscrit, dans ses objectifs prioritaires, la Culture et l'Education populaire. ■

COMMENT SE PROCURER CETTE PUBLICATION?

LUTTES SOCIALES ET ACTIONS POLITIQUES. LE MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN DE LIÈGE-HUY-WAREMME (1850-1980), BRUXELLES, ED. CARHOP-CIEP DE LIÈGE, 2013.



BON DE SOUSCRIPTION JUSQU'AU 30/6/13: 30 € TVAC (APRÈS 30/6/13: 40 €) + FRAIS DE PORT (10 €)
LE LIVRE PEUT ÊTRE RETIRÉ SOIT AU MOC DE LIÈGE, 29 RUE SAINT-GILLES, 4000 LIÈGE 04/232.61.61, SOIT AU CARHOP (111 RUE DE LA POSTE - 1030 BRUXELLES 02/514.15.30 OU AU 78 AVENUE DE LA HOUSSEYÈRE - 7090 BRAINE-LE-COMTE 067/48.58.61)

1. Messiaen, J.-J. et Musick, A., *Huy Waremme, Bruxelles, PAC, 1985* (Histoire des fédérations 1885-1985, Mémoire ouvrière, 5).

Intéressé par l'animation touristique

Vous voulez travailler dans une fonction de réceptionniste, comme agent d'accueil ou dans le secteur de l'animateur touristique ou vous désirez poursuivre une formation qualifiante dans le tourisme, l'animation, les relations publiques.

Le Centre européen du travail (CET) de Namur vous propose de septembre 2013 à juillet 2014, une formation pratique et concrète, avec des expériences de terrain, courte ou longue, suivant votre objectif professionnel. Cette formation est gratuite et organisée en partenariat avec le FOREM et subsidiée par la Région Wallonne. ■

RENSEIGNEMENTS: CET MARIE HERMANS - TÉL.: 081/830.519
COURRIEL: MARIE.HERMANS@LILON.BE WWW.LILON.BE



Petite histoire de l'immigration belge pour comprendre notre société

La Une de l'actualité met souvent à l'avant des événements en lien avec l'immigration, que ce soit pour mentionner de l'ascension sociale de certains immigrés, que ce soit pour sur-médiatiser certains faits divers et manifestations de délinquance en pointant la présence immigrée. Bien souvent, les médias focalisent sur les difficultés d'intégration rencontrées notamment par certaines jeunes filles, telle Sadia, jeune fille immigrée qui avait refusé un mariage forcé et qui a été assassinée. On s'inquiète aussi des conséquences des politiques d'immigration menées au niveau national et européen, comme la réduction du nombre de places d'accueil pour les demandeurs d'asile ou la mise en place d'une police des frontières, *Frontex*. A chaque fois, ces faits provoquent commentaires, débats, prises de position en tout sens. Cela nous montre combien la question de l'immigration est intrinsèque à la société belge et nécessite de réfléchir à d'autres pistes de solution.

L'immigration recouvre des réalités très variées, qui font aussi référence à une pluralité de profils et d'histoires: les citoyens hollandais ou français, les plus nombreux, travaillant, par exemple, dans les institutions internationales, les familles Roms qui défrayent la chronique durant l'été, ou celle d'hommes, de femmes et parfois d'enfants seuls fuyant des situations de guerre, de crise politique ou encore de misère dans leur pays d'origine. A travers le thème de l'immigration, on peut aussi parler des jeunes dits de la 3^e génération, ceux qui sont «issus de l'immigration» et qui n'ont jamais migré que de quartier. Toutes ces réalités ont comme point commun: le voyage, l'existence d'un ailleurs, l'histoire d'un départ et la décision de quitter un monde pour en découvrir un autre. Le poids de l'histoire est aussi au cœur du processus migratoire. L'immigration est ainsi constituée d'histoires individuelles, mais aussi collectives.

Cette «*Brève histoire de l'immigration en Belgique*», publiée par la Communauté française, aborde sur le long terme -presqu'un siècle- plusieurs problématiques liées à l'immigration et aux politiques actuelles: les vagues successives d'immigration dans l'après-guerre guidées par un besoin de main d'œuvre, l'impact de la construction européenne, l'émergence de la préoccupation de fermer les frontières, la question de l'intégration des immigrés, l'entrée de la problématique religieuse dans les débats, ou encore la banalisation de certains discours d'exclusion dans les discours politiques et médiatiques.

Destinée principalement aux enseignant-e-s et aux animateurs associatifs, cette petite publication constitue un outil essentiel d'éducation à la citoyenneté à mettre entre toutes les mains. Elle permettra de déconstruire le regard stéréotypé et les discours racistes présents dans notre société, mais aussi de porter un regard critique et rétrospectif sur la diversité dans notre société. ■

«UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN BELGIQUE» EST DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR DEMANDE PAR COURRIEL À LA DIRECTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE: EGALITE@CFWB.BE UNE VERSION EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE EN FORMAT PDF SUR WWW.EGALITE.CFWB.BE/

L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente

Pour lutter contre une prétendue «invasion» de migrant-e-s, l'Union européenne (UE) investit des millions d'euros dans un dispositif quasi militaire pour surveiller ses frontières extérieures: *FRONTEX*, l'agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne. Créée en 2004, cette agence intervient pour intercepter les migrant-e-s aux frontières et les renvoyer par avion. Symbole de la politique sécuritaire en matière migratoire et bras armé des États membres de l'UE, *Frontex* pose question notamment concernant la violation des droits lors de l'interception et du renvoi forcé des migrant-e-s: Que se passe-t-il véritablement aux frontières? Et qui est responsable de ce qui s'y passe?

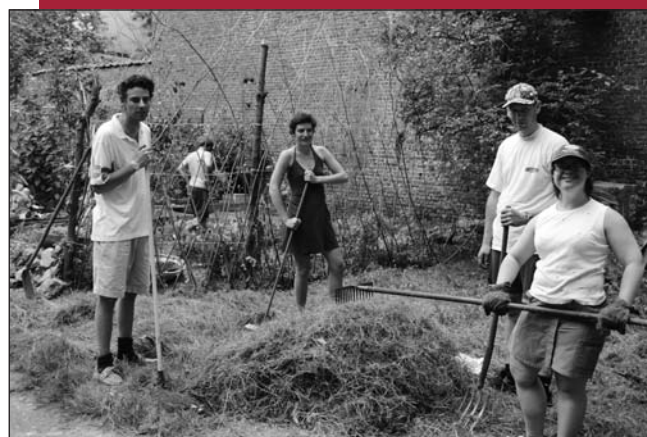
Depuis quelques années, cette agence a un rôle de plus en plus important et sécuritaire, alors que la part des migrations internationales est restée stable, que les déplacements de populations se fait entre les pays du Sud et que de nombreux textes internationaux protègent les migrants?

Lors de ces opérations, le respect des droits humains est mis en danger, particulièrement le droit d'asile, le droit à un traitement digne et au respect de l'intégrité physique. Face aux zones d'ombre qui entourent les pratiques de l'agence, la campagne *FRONTEXT* a été lancée, fin mars, à Bruxelles au cœur de l'Europe et en Mauritanie, pour informer un large public sur les dérives auxquelles donnent lieu les opérations de cette police des frontières, en termes de droits humains, et dénoncer ces dérives auprès des représentants politiques directement impliqués, réclamer la transparence sur le fonctionnement de cette agence et exiger le respect des droits des migrant-e-s aux frontières.

Cette campagne est soutenue par 21 associations, des chercheurs et des individus issus de la société civile du Nord et du Sud de la Méditerranée. Pour la Belgique, il s'agit du CIRE, du CNCD-11.11.11 de la Ligue des Droits de l'Homme et de PLN. Des organisations internationales et des réseaux euro-africains sont aussi partenaires de cette campagne.

Un site web, une vidéo teaser, des outils de sensibilisation, un flyer et une affiche complètent cette campagne. ■

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.FRONTEXIT.ORG/FR/



© REPORTAGE PHOTO & 76



Ateliers

pour changer l'École et la société

Comme chaque été, les Rencontres Pédagogiques d'été proposent 11 ateliers de 6 ou 3 jours pour se former, interroger ses conceptions et améliorer ses pratiques en vue de mieux faire apprendre tous les élèves.

D'autres activités sont aussi proposées: soirée de présentation de la Pédagogie Institutionnelle, table ronde sur le thème de la formation initiale et continue, une librairie spécialisée, ateliers pour les enfants accompagnants. Cette année, les ateliers de formation aborderont spécifiquement quelques-unes de ces thématiques:

- Pratiquer la philosophie avec les enfants;
- La pédagogie institutionnelle;
- Lire, écrire, créer;
- Interdits d'apprendre;
- Apprendre à penser;
- Accompagner les lecteurs en difficulté;
- Le yoga pour apprendre. ■

INFOS PRATIQUES

DATES: DU 18 AU 23 AOUT

LIEU: LA MARLAGNE (WÉPION-NAMUR)

PUBLICS: LES ACTEURS ÉDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET D'AUTRES SECTEURS D'APPRENTISSAGE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

CGÉ (CHANGEMENTS POUR L'ÉGALITÉ)

CHAUSSÉE DE HAECHE, 66 - 1210 BRUXELLES
TÉL.: 02/218.34.50

COURRIEL: INFO@CHANGEMENT-EGALITE.BE

WWW.CHANGEMENT-EGALITE.BE

Déontologie et éthique en milieu professionnel: Comment résister?

Dans le cadre de son travail, une personne peut être soumise à des injonctions qui sont contraires à la déontologie de son métier ou à son éthique personnelle. Ces injonctions peuvent venir de sa hiérarchie, des politiques par la mise en place de nouvelles lois, ou même du type de gestion que la structure adopte.

Quelles marges possède le travailleur pour faire face à ce qui peut être vécu comme des contradictions, voire des injustices? Comment se positionner?

La Ligue des Droits de l'Homme vous propose une formation résidentielle de trois jours de réflexion et de mises en situation pour essayer de dégager collectivement des pistes.

1^{er} temps: approche théorique d'enjeux actuels autour de ces questions.

2^{ème} temps: théâtre forum: nous partions de l'expérience pratique de chaque participant pour créer des mises en situation afin d'explorer des pistes de solution. ■

INFOS PRATIQUES

ORGANISATION: LDH ET LE COMITÉ DE VIGILANCE EN TRAVAIL SOCIAL

PUBLIC: TRAVAILLEURS SOCIAUX DU SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DE L'ENSEIGNEMENT, MILIEU ASSOCIATIF, ET TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DATES: DU 1^{ER} AU 4 JUILLET

LIEU: GITE AMANDINE À AMBLY

PRIX: TRAVAILLEURS: 100 € - ÉTUDIANTS/CHÔMEURS: 60 € - COMPREND NUITÉES, REPAS ET FORMATION

RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATION:

TÉL.: 02/209.62.84

COURRIEL: FORMATION@LIGUEDH.BE (MENTION FORMATION EDH) - WWW.LIGUEDH.BE

Université d'Été des formateurs d'adultes du CUNIC

Comme pour les éditions précédentes, le Centre Universitaire de Charleroi (CUNIC) proposera, du 19 au 29 août, son Université d'Été à destination des formateurs d'Adultes et des professionnels de l'insertion. L'objectif poursuivi est de contribuer au développement de la profession de formateur d'adultes, de favoriser les bonnes pratiques dans les métiers de la formation et de l'insertion par l'initiation à des concepts et outils, par l'actualisation des connaissances et la mise en contact active des différents acteurs du secteur.

Au programme, une conférence-débat sur «la prévention et la gestion des comportements inadéquats en formation» (le 23 août) et une dizaine de séminaires, parmi lesquels on peut notamment pointer les thématiques suivantes:

- la gestion mentale comme outil pédagogique pour mobiliser la mémorisation et l'attention;
- la sophrologie pour gérer le stress du formateur;
- le Développement du Pouvoir d'Agir en insertion;
- la mise en projet à travers la Roue du changement;
- exploiter les outils Web 2.0 dans sa pratique de formateur.

Un des moments forts de cette Université, la conférence-débat permettra aux participants de faire le lien entre leur pratique et les apports théoriques exposés. Les interventions de nos trois orateurs issus du monde académique et/ou de terrain, seront le socle de l'utilisation d'outils en lien avec cette thématique. Durant toute la session, une large place est laissée à la parole des participants, au partage et à la recherche de solution. ■

INFOS PRATIQUES

DATES: DU 19 AU 29 AOUT 2013 (DE 9H À 16H)

LIEU: CUNIC- AVENUE GÉNÉRAL MICHEL 1B, 6000 CHARLEROI

PROGRAMME ET BULLETIN D'INSCRIPTION: WWW.CUNIC.BE/FORFOR/UE2013.HTML

RENSEIGNEMENTS: TIZIANA MARCUCCI (SECRETARIAT) - TÉL.: 071/65.48.62

COURRIEL: CUNIC@CUNIC.BE





Dates à épingler

FORMATION

«INTERDÉPENDANCES NORD-SUD ET INTERNATIONALISATION»

Dans le cadre du cycle de formation «Le développement en question» lancée par Solidarité Mondiale, cette 4^{ème} journée permettra d'aborder les enjeux du développement dans une nouvelle optique: celle des «have's/have's not», plutôt que celle d'un fossé Nord-Sud classique. Cette journée sera une occasion de croiser les campagnes de nos partenaires ici et là-bas, afin de montrer les enjeux communs qui se cachent derrière.

DATES: MARDI 15 OCTOBRE DE 9H30 À 16H

LIEU: INDÉTERMINÉ

PROGRAMME (EN CONSTRUCTION): VOIR WWW.SOLMOND.BE/

INFORMATIONS: SOLIDARITÉ MONDIALE CHAUSSEE D'HAECHE 579 - 1031 BRUXELLES
TÉL.: 02/246.38.81

COLLOQUE FOPES

«SOINS DE SANTÉ: FINANCES, SOLIDARITÉ ET RÉFORMES INSTITUTIONNELLES»

Organisé par la FOPES en hommage à Michel Barbeaux

DATE: SAMEDI 5 OCTOBRE 2013

LIEU: LOUVAIN-LA-NEUVE

INFOS, PROGRAMME ET INSCRIPTION:
WWW.UCLOUVAIN.BE/OPES.HTML

REPRÉSENTATION DE

«LA RÉVOLUTION DES RHUBARBES, QUAND LA RUE RÂLE, ELLE PART EN CAMPAGNE»

Pièce de théâtre jouée par le groupe «Les Copeaux d'abord», une production des Equipes Populaires Namur et de la Compagnie Buissonnière.

LIEU: GEDINNE (20H)

DATE: VENDREDI 20 SEPTEMBRE

INFOS: 081/22.74.34

EMAIL: NAMUR@EQUIPESPOPULAIRES.BE

TABLE-RONDE

SUR LA STIGMATISATION DES CHÔMEURS

Dans le cadre de la campagne «Tous des glandeurs!?!», les Equipes Populaires de Namur en collaboration avec la régionale du PAC, organisent une table ronde sur la stigmatisation des chômeurs. Avec la participation de la CSC, de la FGTB, d'une association de lutte contre la pauvreté, du CPAS de Namur et avec, en introduction, l'intervention d'une sociologue.

DATE: 25 SEPTEMBRE 2013 (19H30 À 21H30)

LIEU: MAISON DE TRAVAIL PLACE L'ILON, 17 À 5000 NAMUR (SALLE HOUYOUX)

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

PARKING ACCESSIBLE PAR LA RUE DU LOMBARD

INFOS: EQUIPES POPULAIRES

TÉL.: 081/22.74.34

COURRIEL: NAMUR@EQUIPESPOPULAIRES.BE

FORMATION

«ICI OU AILLEURS, QUE FAIRE?»

Objectifs: Se situer face aux réalités politiques, économiques et culturelles des sociétés industrielles et du tiers monde et aux rapports Nord-Sud
Public: des personnes prêtes à remettre en question leurs convictions et leurs pratiques

LIEU ET DATES:

ÉTÉ 2013 (2 POSSIBILITÉS)

- 1^{ER} AU 7 JUILLET, AU CENTRE CULTUREL MARCEL HICTER, À LA MARLAGNE (WÉPION).

- 19 AU 25 AOUT, AU CENTRE DE FORMATION DE LA MAISON NOTRE-DAME DU CHANT D'OISEAU (BRUXELLES).

AUTOMNE 2013 (!! UN SEUL CYCLE ÉTALÉ SUR QUATRE WEEK-ENDS)

11 AU 13 OCTOBRE, 25 AU 27 OCTOBRE, 8 AU 10 NOVEMBRE ET 22 AU 24 NOVEMBRE, AU CENTRE CULTUREL MARCEL HICTER, À LA MARLAGNE (WÉPION).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: ITECO

2, RUE RENKIN, 1030 SCHAERBEEK

TÉL.: 02/243.70.30 - WWW.ITECO.BE/FORMATION-DE-BASE-ICI-OU-AILLEURS



© REPORTAGE PHOTO & 76

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR

place l'lon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP),
est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

